

Ministry of Education

Ministry of Training, Colleges  
and Universities

Assistant Deputy Minister  
Mowat Block, 22<sup>nd</sup> floor  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation et  
des Collèges et Universités

Sous-ministre adjointe  
Édifice Mowat, 22<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2



## NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendante du Centre Jules-Léger

EXPEDITRICE : Janine Griffore, sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation en langue française,  
de l'éducation autochtone et de la recherche

DATE: Le 16 juin 2015

OBJET: Congrès de l'ACELF du 24 au 26 septembre 2015 à Niagara Falls -  
appui aux conseils pour leur participation

---

L'Association d'éducation de langue française (ACELF) tiendra son congrès pancanadien annuel à Niagara Falls du 24 au 26 septembre 2015.

Le thème du congrès '*En français? Avec plaisir!*' se décline sous cinq axes : *En français? Avec plaisir!... à la maison, à la garderie, à l'école, au postsecondaire et dans la communauté.* Le choix du thème et des axes permet de répondre aux besoins des clientèles visées par l'ACELF.

*En français? Avec plaisir!* englobe tout ce qui touche l'approche ludique de l'enseignement. Le thème fait aussi appel à l'accueil, l'accompagnement et l'engagement des élèves et des étudiants, des parents, des intervenantes et intervenants en petite enfance et en construction identitaire, du personnel enseignant, des conseils scolaires, des institutions postsecondaires et des organismes communautaires.

Le Ministère appuiera la participation des conseils scolaires au congrès de plusieurs façons.

### **Appui pour une participation à tout le congrès**

Chaque conseil scolaire de langue française recevra un appui permettant à six personnes de participer aux trois jours du congrès. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas seront remboursés selon les lignes directrices du ministère de l'Éducation. Les frais d'inscription seront également remboursés.

Pour permettre à chaque conseil scolaire de profiter pleinement du congrès, l'appui financier vise la participation des personnes suivantes :

- Au moins un parent
- Au moins une éducatrice ou un éducateur en petite enfance
- Au moins une enseignante ou un enseignant ou direction d'école
- Au moins un membre de la communauté

Le Ministère appuiera aussi la pleine participation de deux élèves du secondaire de chaque conseil scolaire. Ces élèves auront l'occasion de participer à part entière à l'ensemble des activités et des ateliers offerts dans le cadre du congrès. Ils formeront la délégation leadership jeunesse et seront responsables de l'organisation et de l'animation des activités du samedi matin. La FESFO a le mandat de former et d'accompagner ces élèves. La FESFO s'occupera de coordonner le tout avec les conseils scolaires.

Le Ministère appuiera aussi la participation de deux personnes du Centre Jules-Léger pour l'ensemble du congrès.

### **Appui pour la participation aux activités du vendredi**

Les trois conseils scolaires du sud de l'Ontario ont aussi accepté d'être des partenaires du congrès. Nous les remercions.

Un nombre important de personnes œuvrant au sein du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, du Conseil scolaire catholique Providence et du Conseil scolaire Viamonde ou engagées dans leur communauté recevront aussi un appui important leur permettant de participer à la conférence d'ouverture, aux ateliers et aux activités soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-ontarien.

Pour permettre une participation accrue des diverses clientèles visées, le Ministère défrayera les coûts d'inscriptions pour les personnes suivantes, pour la journée du vendredi :

- 10 parents par conseil scolaire
- 10 éducatrices ou éducateurs en petite enfance
- 10 membres de la communauté
- 50 membres du personnel enseignant

De plus, le Ministère appuiera pleinement la participation de dix élèves du secondaire de chaque conseil scolaire du sud. Ces trente élèves s'ajouteront aux dix-huit élèves des autres conseils scolaires pour former le groupe leadership jeunesse. La FESFO s'occupera de coordonner le tout avec les conseils scolaires.

### **Processus d'inscription**

Les douze conseils vont donc déléguer officiellement six personnes qui participeront à tout le congrès selon les critères établis. Les trois conseils du sud pourront ajouter 80 personnes pour la journée du vendredi, toujours selon les critères indiqués. Pour faciliter les inscriptions de toutes ces

personnes au congrès, des codes devront être assignés avant l'inscription. On demande donc à chaque conseil de nommer un cadre qui pourra communiquer avec l'ACELF pour entamer le processus d'inscription.

Il va de soi que le conseil peut déléguer plus de congressistes tout en assumant les frais. Des parents ou des membres de la communauté pourront aussi s'inscrire d'eux-mêmes s'ils en assument les frais.

### **Suivi**

Je vous saurais gré de nommer dès que possible un cadre qui pourra entamer le processus d'inscription. Le cadre pourra communiquer avec Charles Lamarche, agent d'éducation, par courriel au [charles.lamarche@ontario.ca](mailto:charles.lamarche@ontario.ca) ou par téléphone en composant le (613) 362-3667.

À titre de présidente du congrès et de sous-ministre adjointe, je vous remercie de votre engagement envers l'éducation de langue française et la vitalité de la communauté francophone.

Au plaisir de vous revoir au congrès.

Janine Griffore